

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 12 du 04 Mai 2005 - 2 pages

Grandes Cultures

COLZA : Stade G3-G4

Charançons des siliques

Le **vol** a été **faible** (169 captures). Par voie de conséquence, l'activité au champ est nulle.

*Les **traitements** sont **inutiles** cette année.*

Pucerons cendrés

Les **parcelles concernées** ont été **protégées** avec succès. Les premières captures d'ailés à la tour ont été enregistrées fin avril. Les prévisions météorologiques s'annoncent défavorables au vol sur l'ensemble de la semaine.

*Le **risque de recolonisation** est pour l'instant **très réduit** et ne justifie pas de surveillance particulière.*

Affaires à suivre dans les prochains bulletins.

Maladies

Le **risque sclérotinia s'évacue** avec la fin de la chute des pétales.
L'**oïdium** est toujours **absent**.

***Aucun traitement** n'est **justifié** actuellement.*

POIS : Stade bourgeonnement

Pucerons

Ils sont toujours absents.

Maintenir la surveillance.

Tordeuses

Les premières captures (10) ont été enregistrées sur la façade atlantique.

*Il est beaucoup **trop tôt pour intervenir**.*

Bruches

La stratégie bruches sera développée dans le prochain bulletin.

Il est trop tôt pour intervenir.

Maladies

Comme souvent la stratégie maladies sera articulée autour de la lutte **anthracnose**. Celle-ci est présente à des **niveaux faibles** sur les **feuilles basses** actuellement.

*Il est exceptionnel d'avoir à traiter avant début floraison. Le **traitement** de début floraison qui vise **l'anthracnose** est recommandé dans la **plupart des situations**.*

*Un produit à base de **chlorotalonil (1500 g/ha)** suffira dans un premier temps (voir dépliant protéagineux).*

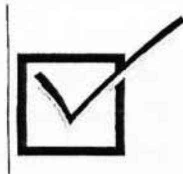
LUPINS

Anthracnose sur lupins d'hiver

Les premiers symptômes d'anthracnose ont été observés en **Deux-Sèvres**, fin avril.

*Il est impératif de réaliser une **intervention** dès l'apparition des **premiers dégâts** ; un effort de surveillance est donc nécessaire.*

*La **meilleure formule** en traitement en végétation reste **l'Amistar à 0,8 l/ha**, les triazoles homologués n'ayant qu'une efficacité faible. (voir dépliant protéagineux).*





POIS

Maladies :
Stratégie fongicide

BLE

Septoriose :
Risque élevé, les parcelles doivent être protégées

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

BLE : Stade gonflement à mi-épiaison

Maladies foliaires

Le modèle **présept** indique un risque élevé en tous secteurs depuis plusieurs jours (et pour les prochains jours).
En variétés sensibles non protégées, **la septoriose** est présente sur 20 à 70 % des **F3** (avec une intensité encore faible).
Dans les autres situations, la maladie n'est présente en général que sur **F4** (fréquence de 20 à 80 %).
Le modèle **rouille brune** indique une forte progression du risque mais cette maladie ne devrait se manifester que très tardivement (en absence de protection fongicide).

Pour les parcelles, en principe peu nombreuses, où la dernière intervention visant les maladies foliaires n'a pas été effectuée, celle-ci est à réaliser rapidement.

Fusariose sur épis

Lorsque les conditions climatiques sont suffisamment favorables début floraison (températures de 20 à 25 ° C et séquences pluvieuses), les espèces du «groupe» *fusarium roseum* peuvent se développer et être à l'origine de mycotoxines.
*Sur **blé dur**, une intervention est à prévoir à ce stade avec un produit à base de triazole efficace (tébuconazole, metconazole, bromuconazole, voir dépliant fongicides).*
Une application à dose homologuée au plus près des pluies contaminatrices, de préférence 24 à 48 heures avant, est nécessaire pour obtenir une efficacité satisfaisante.

*Sur **blé tendre**, ce type d'intervention est à réserver à des situations particulières notamment en cas de cumul de facteurs favorables aux fusarioses : non labour, précédent maïs ou sorgho, variétés sensibles comme Orvantis, Royssac, Autan, Caphorn...*

ORGE D'HIVER :

Stade floraison

Les stades ont évolué très rapidement. Une forte progression de **l'helminthosporiose** est notée uniquement en variétés sensibles non protégées (80 % des F3 et des F2 atteintes avec une intensité de 5 à 10 %).

TOURNESOL :

Stade levée à 2 paires de feuilles

Maintenir la surveillance des limaces.

MAÏS : Stade levée à 4 feuilles

Sésamie

Le vol n'a pas commencé.

REGLEMENTATION

Rappels

*** Fongicides et insecticides sur colza**
Comme cela a été rappelé dans le bulletin n° 5 du 16 mars 2005, tous les mélanges fongicides-insecticides sur colza sont **interdits** depuis le 07/07/2004 par décision du comité d'homologation ;

*** Insecticides et protection des abeilles :**
L'arrêté du 28/11/2003 est en application depuis le 30 mars 2004 (voir bulletin n° 9 du 07/04/2004).
Ce texte définit trois types de «mention abeilles» pouvant désormais être attribuées aux insecticides ou acaricides :
- emploi autorisé durant la floraison **en dehors de la présence d'abeilles** ;
- emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence d'abeilles** ;
- emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence d'abeilles**.

En conséquence, cela implique de traiter tard le soir ou tôt le matin pour les interventions concernées par cette réglementation.
Exemples : insecticide sur colza en floraison (et/ou en présence de miellat dû aux insectes) ; insecticide sur blé dans les mêmes types de situation...
Il appartient à l'applicateur de choisir l'horaire permettant de respecter cette réglementation.

REMARQUE GENERALE :

Outre différentes dispositions réglementaires, les interventions phytosanitaires doivent s'effectuer en respectant certaines conditions (hygrométrie suffisante, températures pas trop élevées) afin d'obtenir un bon niveau d'efficacité, de sélectivité vis-à-vis de la culture et de limiter les risques d'effets néfastes pour des espèces non cibles.